

Compte-rendu du conseil de l'ED du 17 janvier 2023

Membres présents : Eunice Akani, Sonia Asseum, Fabienne Castel, Nadia Creignou, Abdelhak Dahmani, Romain Gemignani, Peter Haissinsky, Jacques Liandrat, Pierre-Alain Reynier, Arsène Brice Zotsa.

Membres excusés : Dimitri Ara (procuration à Peter Haissinsky), Frédéric Béchet (procuration à Pierre-Alain Reynier), Magali Jay (procuration à Eunice Akani).

Membres invités : Thierry Gallouët, Emmanuel Godard (Archimède).

1. Approbation du PV du 30/06/2022

2. Informations générales

- changement au conseil, deux départs à la retraite. Le conseil sera renouvelé lors de la prise de fonctions de la nouvelle équipe de direction en septembre.
- Organisation pour la deuxième année consécutive de la réunion de rentrée des doctorants, le 11 janvier à la FRUMAM. Une quarantaine de participants. Présentations de la cellule diffusion scientifique et des DU. Tour de table des doctorants, et trois exposés courts de doctorants de très bonne qualité. Moment convivial autour d'un buffet pour clôturer. Expérience à renouveler.
- Le point sur les finances : nous avons peu dépensé. La somme de 12800 euros nous a été versée. Nous avons dépensé environ 9 000 euros. L'argent a été dépensé pour des aides à la formation doctorale et aide aux cotutelles, réunion de rentrée, fonctionnement de l'ED.
- Inscriptions en 5ème année et plus : Cette année 8 demandes (et une en attente). 3 soutenances sont déjà programmées, les autres annoncées au printemps.
- On a cette année deux abandons. Il y a aussi des abandons de monitorat, c'est dommage car le poste est alors perdu. Souffrances psychologiques (post-covid) chez les doctorants.
- Prix de thèse : Une doctorante du LIS a obtenu le prix de thèse AMU 2021, une doctorante de l'I2M a obtenu le 2eme prix de la ville de Marseille dans la catégorie Sciences de la vie et de la santé, et un doctorant du LIS le 3ème prix de la ville de Marseille dans la catégorie Sciences de l'ingénieur.

- Evolution pour les soutenances : les demandes sont maintenant dématérialisées sur ADUM. Attention, le délai d'au moins 9 semaines entre le dépôt de la demande sur ADUM et la date de soutenance prévue est impératif. Selon les exigences des membres du jury la date de soutenance pourra être décalée mais pas avancée. A la fin de la soutenance les doctorants devront prêter serment.
- Evaluation HCERES : la direction de l'ED a été auditionnée, un panel de doctorants également. Echanges relativement décevants dans les deux cas. Les retours sont attendus en janvier, nous pourrions alors faire si nécessaire des demandes de corrections factuelles.

3. **Demande de détachement d'un membre du LIS à notre ED**

Un membre du LIS demande à quitter le LIS pour rejoindre l'IM2NP. Cela impliquerait pour lui un changement d'ED. En revanche il n'y aurait pas de changement pour ses doctorants dont la thèse est en cours. Un avis favorable est donné à l'unanimité sur cette demande.

4. **Contrats doctoraux et divers AAP** Le point sur les contrats obtenus cette année : 7 contrats ED, 2 contrats archimède, 1 contrat Centrale, 1 contrat handicap, 1 contrat président.

Inscriptions en nette hausse cette année avec 57 primo inscrits (financement ANR et divers projets).

Les dates et procédures seront connues courant janvier pour InterED, JED et AID et handicap. Les informations sont sur la page web du collège doctoral.

Région : Pas de contrats obtenu en 2022 bien que deux dossiers aient été remontés à la Région avec avis favorable du collège. L'AAP a été lancé, date limite le 6 février. Classement des dossiers requis avant le 9 mars.

Contrats handicap : l'AAP a été lancé, dépôt des dossiers avant le 12 mai, résultats le 26 juin.

InterED : L'AAP a été lancé, date limite 3 mars, collège 27 mars, auditions 12-13 juin. La procédure reste inchangée, dix contrats sont proposés. Le classement des demandes par les laboratoires est demandé pour le 14 mars au plus tard. Attention nouveauté cette année : pour les contrats interED le profil du candidat recherché devra être précisé dans le projet.

Contrats doctoraux ED : a priori 7 contrats ED et 1 contrat Archimède (dernière année), quid des contrats présidentiels? Avec la LPR 20 contrats amu supplémentaires, 70% sont pour les SHS, il reste donc 6 postes pour les sciences, on peut en espérer 1 en plus?

Il est convenu de garder la même procédure que l'an dernier. Auditions de deux fois plus de candidats que de postes, réparties équitablement entre les deux laboratoires. Un comité d'auditions sera constitué avec trois représentants de chaque laboratoire et un représentant de la direction de l'ED. Le calendrier sera fixé rapidement en accord avec les DU et devrait être sensiblement le même que celui de l'an passé.

5. **Renouvellement de la direction de l'ED**

Suite à l'appel à candidatures pour le renouvellement de la direction de l'ED à compter de septembre 2023 nous avons reçu la candidature d'Andrei Teleman (PR I2M) comme directeur avec Yann Vaxès (PR LIS) comme directeur adjoint. Nous avons également reçu une manifestation d'intérêt pour la direction adjointe de l'ED de la part d'un Mdc HDR I2M, mais conformément à notre règlement intérieur nous lui avons répondu qu'une candidature à la direction adjointe ne pouvait être faite qu'adossée à une candidature pour la direction. Le projet d'Andrei Teleman a été transmis au conseil qui doit se prononcer par vote sur cette candidature.

Un avis favorable est donné à l'unanimité. Un courrier sera préparé par la direction et envoyé à la DFD.

6. **Questions diverses**

Pas de questions.